

Notre supplément musical
Trois chœurs d'homme
 par Etienne Soubre (Liège 1813-1871).

Né à Liège le 10 décembre 1913, Etienne Soubre, dont le père est commerçant, a reçu une bonne formation générale avant d'entrer comme élève boursier du Gouvernement à l'Ecole royale de musique dès l'ouverture des cours, le 1^{er} mai 1827. Il est inscrit aux cours de solfège (professeur Dieudonné Duguet) et de basson (professeur J. Bacha).

Les notes attribuées à Soubre lors des examens semestriels font entrevoir un adolescent sérieux et plein de bonne volonté. Seule ombre au tableau, une poitrine faible qui l'empêche de s'exercer au basson autant qu'il le faudrait.

En revanche, les rapports de la classe de piano où il s'est inscrit en 1830 sont nettement défavorables, tant chez le répétiteur, H. W. Conrardy que chez le professeur J Jalheau. Le directeur Daussoigne se montre tout aussi sévère à l'examen de novembre 1831. Il est vrai que commencer le piano à seize ans, c'est bien tard! Surtout quand on se trouve être le camarade de classe d'un enfant prodige, le jeune César Franck, neuf ans et demi, admis dans la classe de Conrardy le 25 mai 1831.

Cependant, la "médaille d'honneur" que Soubre a reçue le 8 décembre 1829, à la fin de ses études de solfège, et ses progrès au cours d'harmonie de daussoigne l'incitent à poursuivre ses études théoriques. Progressivement, dès les premiers concours organisés par le Conservatoire, en août 1832, épreuves où César Franck remporte le 1^{er} prix de solfège, Soubre

conquiert chaque année un nouveau grade pour obtenir un 1^{er} prix d'harmonie en 1834, l'année où Franck remporte d'emblée un 1^{er} prix de piano, assorti d'un 2^e prix de contrepoint et fugue. Un 2^e prix de composition pratique et un 1^{er} prix de basson lui sont attribués aux concours de février 1835. Son ami César Franck, qui était entré à la classe d'harmonie le 2 décembre 1833 a terminé le cours, mais n'a pas concouru. En avril 1835, Franck quitte définitivement Liège pour aller poursuivre ses études à Paris; il n'a pas encore douze ans et demi. Le jeune homme consciencieux et l'enfant prodige se sont donc bien connus et mutuellement appréciés dans le courant de leurs études au Conservatoire royal de musique de Liège. On peut donc prendre au pied de la lettre, et non comme une simple formule, la dédicace de Franck en tête de ses *Trois Trios*, op. 1: "Hommage à mon ami et compatriote Etienne Soubre. L'Auteur. César-Auguste Franck".

Tandis que Franck conquiert de nouveaux lauriers à Paris, Soubre fait entendre ses oeuvres au public liégeois. La première semble bien être la *Symphonie fantastique* exécutée le 9 janvier 1835 au 2^e concert de l'Association musicale de l'Orchestre de Liège. Je ne sais pas si Soubre a entendu la *Symphonie fantastique* de Berlioz (créée à Paris le 5 décembre 1830 mais éditée seulement en 1846 comme op.14) Ou l'une ou l'autre des premières ouvertures de maître français, mais, au moins par l'intention donnée dans le titre, Soubre se range parmi les premiers compositeurs de musique à programme de l'époque romantique. Le concert qu'il donne à Liège le 16 janvier 1836 est traditionnel par son découpage en une douzaine de numéros variés, mais original par l'audace du jeune compositeur qui ne présente pas moins de cinq oeuvres inédites. Pour

un jeune homme de vingt-deux ans, ce n'est pas mal!

Le concert a lieu à la salle du Gymnase; en voici le programme.

1^{re} partie

1. *Symphonie fantastique*, composée par Etienne Soubre.
2. *Les Gondoliers vénitiens* (choeur pour voix d'hommes avec solos et accompagnement d'orchestre) chanté par MM les élèves du Conservatoire, musique d'Etienne Soubre.
3. *Rêve, délire, adagio et finale de la Symphonie fantastique* (n° 1) (Notons que le manuscrit est daté du 7 novembre 1833).
4. Solo de violoncelle, exécuté par M. Vanderheyden, 2^e prix du Conservatoire.
5. Grand duo des *Puritains*, musique de Bellini, chanté par MM P*** et B***, élèves du Conservatoire.
6. *Grand Septuor* de Hummel. La partie de piano sera exécutée par J[oseph] Massart, 1^{er} prix du Conservatoire.

2^e partie.

1. *Grande fantaisie dramatique* pour orchestre, composée par E. Soubre.
2. *Le Moine*, scène de Meyerbeer, chantée par M. B***, amateur.
3. *Le Soir*, choeur chanté par MM les élèves du Conservatoire, musique d'Etienne Soubre.
4. *Grandes variations* pour le piano sur le *Duo des Puritains*, composées par Herz, exécutées par J. Massart.

5. *L'Ange, Les Bleuets*, romances composées par Etienne Soubre et chantées par MM les élèves du Conservatoire.

6. Choeur de *La Juive*, musique de Halévy, chanté par MM les élèves du Conservatoire.

Souscription à la Librairie Guilmart, rue Vinâve d'Ile et rue de l'Etuve n° 716 (annonce répétée les 4,8 et 11 janvier 1836).

Dès lors, le nom de Soubre reviens assez régulièrement au programme des concerts à Liège. Durant l'année 1839, il déploie une grande activité comme chef de choeur, directeur de la *Société des choeurs* (fondée le 10 août 1838 par Soubre, Terry et Ledent), professeur adjoint de solfège pour amateurs dans la salle de l'Institut de MM Malchair et Lenoir, place Saint-Jean. Tout cela en marge de la préparation au concours de composition musicale qu'il remportera brillamment à Bruxelles, en juillet 1841. Ce "Prix de Rome" permet à Soubre d'effectuer un séjour de quatre années en Allemagne, en Italie et finalement à Paris. Il regagne Liège en 1844, s'y marie, et va tout aussitôt s'installer à Bruxelles.

Les années bruxelloises (1844-1862) de la carrière de Soubre sont marquées par un intense travail de composition, particulièrement dans le domaine lyrique : *Hymne à Godefroid de Bouillon* (1848), Cantate pour le 25^e anniversaire du roi Léopold I^{er} (1856), un opéra en 3 actes, *Isoline ou les Chaperons blancs*, créé à la Monnaie en 1855, une *Messe de requiem* (1859), quantité de mélodies à une et deux voix avec piano, de musique religieuse et des choeurs pour voix d'hommes. Parallèlement, Soubre dirige la société de choeurs

La Réunion lyrique ainsi que l'orchestre de la *Société philharmonique de Bruxelles*.

Lors de la retraite de Daussoigne-Méhul, Soubre est nommé directeur du Conservatoire royal de Liège, le 17 mai 1862. Aussitôt, il organise de nouveaux cours: orgue, déclamation française, musique de chambre, ensemble vocal (hommes, femmes, enfants), ceux-ci bien dans la ligne du développement extraordinaire de l'art choral en Belgique à cette époque.

Il assure aussi la stabilité et la régularité des Concerts du Conservatoire (créés en 1856) et les dirige en personne. Citons encore son activité d'inspecteur des cours de musique élémentaire dans l'enseignement moyen (1861), de Président de la Commission des concerts de la Société d'Emulation à Liège et de membre d'honneur de *La Légia*, à Liège.

Elu membre de l'Académie royale de Belgique en 1871, en remplacement de feu Charles de Bériot, Etienne Soubre, qui s'est dépensé sans compter, meurt subitement le 8 septembre 1871, à l'âge de 58 ans. Les nombreux discours prononcés lors de ses funérailles témoignent de l'importance de son oeuvre et aussi des relations amicales qu'il s'était créées dans les milieux artistiques tant en Belgique qu'à l'étranger, surtout en Allemagne.

* * *

Dans sa notice sur *Etienne Soubre*, membre de l'Académie, Henri Vieuxtemps souligne les qualités des chœurs pour voix d'hommes composés par Soubre. "On y remarque, dit-il, la nouveauté, le naturel des harmonies, la belle sonorité, les contrastes heureusement ménagés, et enfin l'introduction d'un élément qui paraissait devoir rester étranger à ces sortes de pro-

ductions. Cet élément, que nous appellerons *symphonique*, est employé par Soubre dans certains passages et certains traits propres à l'orchestre; mais l'auteur le fait toujours avec tant de discernement et une si juste mesure, que l'effet en est saisissant et dramatique".

De son côté, le critique et compositeur français Elwart (1808-1877) note: "Etienne Soubre était une des gloires du chant choral en Belgique et nul ne savait mieux écrire pour les voix".

Aux qualités évoquées par ces musiciens éminents, on peut ajouter un choix judicieux de poètes tels que Lamartine, de Musset et van Hasselt (à qui Soubre fait fréquemment appel).

Les Trois chœurs pour voix d'homme que nous présentons ici comme supplément musical au Bulletin n° 80 de la Société liégeoise de Musicologie montrent divers aspects du talent de compositeur de Soubre. *Le Soir*, daté de juin 1835, créé au concert donné à Liège le 16 janvier 1836 a probablement été écrit en vue de ce concert, et en sachant qui l'interpréterait/ Dans l'esprit de Soubre, "MM les élèves du Conservatoire" ne devaient pas être décontenancés par les passages chromatiques (dès les mesures 3-4 et 5-6), les accords de 7° diminuée (mesure 7), le $b\ b$ (mesure 15) et la modulation en $sol\ b$ majeur qui suit. On notera cependant la prudence de Soubre quant à la tessiture des premiers ténors qui ne montent pas plus haut que le sol (sauf une exception à la mesure 13). Par contre, il n'hésite pas à demander un $mi\ b$ grave à quelques basses. Soulignons enfin la performance technique que constitue une écriture pour 5 voix d'hommes.

La Sérénade espagnole, datée de mai 1836 se signale par son élan joyeux, sa brièveté et sa forme en 4 couplets. Ces harmonies sont simples, les formules mélodiques courantes, le chromatisme prudent et seulement à la conclusion. Tout paraît être aménagé pour une chorale encore peu assurée. Nous savons qu'elle a été exécutée par la Société des chœurs (fondée par Soubre) lors de la sérénade qu'elle donne à son directeur, Grand prix de composition de Bruxelles en 1841.

Invocation, datée de novembre 1851, rejoint l'esprit de *Le Soir*. Mais on sent que Soubre a acquis une pratique de l'écriture chorale qui lui permet d'obtenir les mêmes effets,; des modulations aussi caractéristiques sans mettre en péril la justesse d'intonation, chose toujours délicate dans l'exécution de chœurs sans accompagnement. Soulignons encore (page 10, 2^e portée) l'espèce de flexibilité (broderie chromatique inférieure) de la pédale soutenue par la basse sur la note *ré*, un procédé que l'on trouve plus communément dans la musique instrumentale et qui permet de prolonger l'impulsion dynamique de l'ensemble.

* * *

La grande époque de l'orphéon est révolue et nous n'avons guère d'espoir de voir revenir le temps où *La Légia* et *Les Disciples de Grétry* alignaient 200 choristes et davantage encore dans des joutes homériques, où le répertoire s'appuyait surtout sur de vastes fresques à caractère historique ou social (telle *Germinal* de Riga). Par contre, les nombreuses sociétés chorales qui chantent encore chez nous, et dont on ignore trop le rôle et la valeur, trouveraient - du moins je l'espère! - à la lecture des *Trois chœurs* d'Etienne Soubre un plaisir nouveau, alliant à de bons textes

une écriture musicale de qualité parfaitement appropriée aux voix et aux effectifs actuels.

José QUITIN